

Histoire Naturelle

Le daim en Alsace

*Exposé d'Emile Heckly, administrateur de la FDC du Haut-Rhin.
Journées nationales du Mont Sainte Odile.*



Photo Joel Bossenmeyer

L'espèce daim (*Dama dama*) commune en Europe avant la dernière glaciation, s'est ensuite cantonnée au Bassin méditerranéen.

On distingue actuellement deux sous-espèces identifiées :

- l'une à la frontière Iran-Irak, en voie de disparition (Daim de Mésopotamie);

- l'autre, (Daim d'Europe) que les Romains ont disséminée lors de leurs conquêtes, et ce jusqu'en Grande-Bretagne.

En Alsace, sa dernière réintroduction date de 1856 dans la forêt de l'Illwald près de Sélestat, souche d'où est issue la seule véritable population sauvage de France.

Biologie-Ethologie

En Alsace, un mâle adulte a une hauteur au garrot d'environ un mètre avec un poids sur pied de 80 à 100 kg, pour une longueur variant entre 1,40 m et 1,70 m. La daine, plus petite, mesure entre 0,70 m et 0,80 m avec un poids oscillant entre 50 et 60 kg pour une longueur de 1,20 m environ. Le jeune est appelé faon. La robe classique à dominante fauve est de



Photo Denis Villaume

Les daims de la plaine d'Alsace : un patrimoine unique dans un milieu exceptionnel.

teinte variable en fonction de la saison, de l'âge, du biotope et de l'hérédité. Les flancs sont tachetés de points blancs ronds disposés en lignes appelées raies. La face interne des cuisses, le ventre et la queue sont généralement blanc-jaune.

En hiver, la robe s'assombrit et la moucheture est moins visible. La robe du faon, plus claire, porte sur le dos une ligne plus foncée et des mouchetures très blanches. Le miroir en forme de fer à cheval est presque blanc, permettant aux animaux de se repérer en cas de fuite. La queue, noire sur le dessus, descend jusqu'à mi-cuisse.

Le daim possède 32 dents à l'âge adulte mais pas de « fleurs de lys » comme le cerf. Seul le mâle possède des larmiers afin de marquer son territoire de rut. Le pinceau pénien des mâles est très développé.



Photo Denis Villaume

Le cycle des bois est similaire à celui des cerfs, retardé d'environ un mois.

Le Daim en France

En France, le daim est aujourd'hui essentiellement animal de parc et d'enclos (probablement autour de 20000 têtes) élevé pour sa beauté ou pour la qualité de sa venaison, très fine, le plus souvent vendue au moment des Fêtes sous l'appellation « chevreuil » (on ne mange pas « Bambi », au pelage tacheté !)

À l'état libre, la population alsacienne est, avec une ou deux autres beaucoup moins importantes, la seule à être gérée de façon durable.

Les cas d'évasion de parc sont fréquents. L'objectif est alors en général l'éradication des animaux, avec ou sans plan de chasse (tâche confiée dans ce cas aux lieutenants de louveterie) car le daim, avec sa forte tendance à écorcer les arbres, est déclaré indésirable par nos forestiers.

Le total des attributions lors de la campagne 2012-2013 s'est élevé à 2768 têtes et celui des réalisations à 1315. L'espèce a été prélevée dans 52 départements avec des tableaux supérieurs à 50 daims dans seulement 5 d'entre eux : le Haut-Rhin (360), le Bas-Rhin (220), la Seine et Marne (170), la Haute Marne (89) et les Yvelines (81).

Le daim étant considéré comme une espèce très secondaire, quand ce n'est pas invasive, nous ne disposons, en langue française, que d'une très mince littérature le concernant.

Pour en savoir plus, voir dans le numéro 119 de GrandeFaune les articles d'A.J. Hettier de Boislambert et de J.M. Boelhy, et surtout la thèse de doctorat d'A. Schaal : « *Le polymorphisme du comportement reproducteur du daim d'Europe.* » (Université Louis Pasteur. Strasbourg 1987).

G. B.

Source des chiffres : Réseau Ongulés sauvages ONCFS / FNC / FDC

Les fumées sont assez courtes chez le mâle, pointues d'un côté et comme coupées de l'autre. Chez la daine, les crottes sont plus petites et ovales aux deux extrémités.

Les bois ont une croissance semblable à ceux du cerf élaphe et se caractérisent par une palmature présente chez les bons sujets dès la deuxième ou la troisième tête. À l'extrémité des palmatures émergent de petits andouillers, souvent en forme de crochets, appelés « crêtes-de-coq ». Les surandouillers sont rarement présents.

Le cri du daim est proche de celui du chevreuil et, à la période du rut, son raire tient plus du grognement rauque que du brame modulé. Le faon émet un chuintement assez semblable au cri de la buse.

La reproduction se situe, en Alsace, entre le 10 octobre et le 15 novembre. En milieu ouvert, il se caractérise par un rassemblement des daines en hardes consécutives, allant jusqu'à la quarantaine d'individus, que les mâles âgés rejoignent au début du rut. Ces places sont appelées « arènes » et ce rut collec-



Photo Denis Villaume

L'accroissement annuel est en moyenne de 30% par rapport à la population de fin d'hiver.

tif porte le nom de « lek » (voir *Grande Faune n° 136*). Les maîtres de place creusent des excavations à l'aide de leurs sabots antérieurs, dans lesquelles ils urinent et se couchent. Les affrontements entre mâles, parfois très violents, peuvent aboutir à la fracture d'une palmarure. L'accouplement ne dure que quelques secondes mais se répète plusieurs fois par jour.

La gestation dure environ 32 semaines et la mise bas intervient de fin mai à début juillet. Le faon pèse 3 à 4 kg à la naissance. Dès la troisième semaine, l'alimentation est mixte mais l'allaitement peut se prolonger jusqu'en février-mars. Les naissances gémellaires sont rares.

Les groupes sociaux varient en fonction de la période de l'année selon les sexes et les classes d'âge, de manière assez semblable au cerf.

En Alsace, le dérangement de plus en plus important (chasse, photographie, activités de plein air...) est probablement à l'origine de la constitution de très grandes hardes mixtes qui amplifient les moyens de défense et de surveillance.

Les animaux sont souvent sur pied et augmentent leur distance de fuite. Lors des battues, ils sortent de la forêt et se regroupent au milieu des prés ou des cultures pour observer, rendant leur identification et leur chasse difficiles.

Populations alsaciennes

Le daim est présent dans la plaine du Rhin, de Sélestat à Colmar. On le rencontre jusque dans le nord de la forêt de la Harth (proche de Mulhouse) où sa présence n'est pas souhaitée.

Nous distinguons trois sous-populations :

1) Une première sous-population se situe dans le Ried Centre Alsace.

C'est le noyau historique de la population qui vit dans un biotope exceptionnel, la forêt de l'Illwald (proche de Sélestat). Cette forêt est partiellement inondable et repose sur des sols très riches en minéraux et en matières organiques. Situé entre le Rhin et l'Ill, le toit de la nappe phréatique est en contact avec le système racinaire et favorise une croissance rapide de toutes les essences, même les plus exigeantes. Les cours d'eaux résultants, ou « Giessen », sont d'une grande pureté et à température constante de 10 à 14°. Là où la lumière au sol est suffisante, une importante strate herbacée et semi-ligneuse se développe et profite aux cervidés.



Photo Denis Villaume

L'approche du daim pendant le rut s'avère difficile et passionnante.

Le massif forestier était jusqu'aux années 70-80 entouré de plusieurs milliers d'hectares de prairies. N'en subsistent aujourd'hui que 250 ha au nord de la forêt menacés par des projets d'urbanisation (l'Alsace est la région la plus artificialisée après l'Île de France) et une centaine d'hectares au sud. Les anciennes prairies ont été retournées au profit du maïs et du chou aux rendements très importants.

Le suivi dans l'Illwald et ses alentours se fait à l'aide de comptages associant l'ensemble des parties concernées: ONF, chasseurs, ONCFS, brigades vertes, mairie de Sélestat et associations. Sur 1700 hectares dont 900 boisés, 415 animaux ont été recensés au printemps 2014 contre 450 en 2013. L'ONF affiche un objectif de 350 têtes qui, conjugué avec quelques engrillagements, permettrait, selon lui, la reconstitution de sous-étages bénéfiques à l'érable champêtre et à la ronce.

Toujours selon l'Office, il faudrait réduire le cheptel à environ 120 têtes pour un équilibre parfait sans protection aucune avec un sous-étage complet!..

2) Une deuxième sous-population se situe dans la forêt du Kastenwald et sa périphérie (proche de Colmar).

Elle ne bénéficie pas d'un biotope aussi riche que celui de l'Illwald. Un déséquilibre sylvo-cynégétique a nécessité une augmentation des prélèvements de 15 % pendant cinq ans. Le critère retenu est l'absence de rejets sur souches du charme.

3) Une troisième sous-population se situe près de Marckolsheim au sud-est du Bas Rhin.

Elle est plus restreinte. Des échanges existent avec l'Illwald au nord et le Kastenwald au sud.

Chasse et gestion

Dans les deux départements alsaciens, la gestion qualitative et quantitative de l'espèce est soumise à un plan de chasse réparti en trois catégories: daim, daine et faon. Les attributions respectent globalement la règle des trois tiers avec 1/3 de daims, 1/3 de daines et 1/3 de faons.

Le bracelet « daim de récolte » concerne les sujets à double palette, tirables à partir de 8 ans. Les mâles coiffés sont prélevés à l'approche et à l'affût, essentiellement pendant le rut. Le tir du daim mâle est interdit en battue sauf dans les lots de chasse où est attribué un bracelet spécifique (zone d'élimination du daim).

Le bracelet « daim déficient » (DD) est spécifique au département du Haut-Rhin. Il concerne les daguets dont la hauteur moyenne des

Les trophées

L'Association française de mensuration des trophées n'a que rarement l'occasion de coter des daims de souche française ayant vécu en territoire libre.

Les deux meilleurs trophées connus sont issus des populations alsaciennes :

1999	Haut Rhin	181,83 points	3kg550
1995	Bas Rhin	177,49 points	3kg750

Une dizaine d'autres daims d'Alsace ont été mesurés ces dernières années, tous compris entre 165 et 172 points. Près de la moitié du tableau national provient de la population alsacienne.

Les meilleurs trophées européens connus proviennent de Hongrie, le « record » étant détenu par un sujet de 233,11 points pesant 5kg800, prélevé en 1992. Les souches du Danemark, d'Angleterre, d'Allemagne (avec de très fortes populations) et des autres pays de l'ex Europe de l'Est produisent également et régulièrement de très bons trophées. Rappelons que le seuil d'homologation est fixé à 160 points CIC et le niveau de la médaille d'or internationale à 180 points.



Illwald (67, Jean-Paul Vogel, 177,49 pts (1995)



Kastenwald (68) Marie-Henriette Roch, 165,24 pts (2006)



Illwald (67), Eric Bohme, 172,36 pts (2009)–photos Bruno Michel



dagues est inférieure à 7 cm pivots exclus. Leur tir donne droit à un bracelet de remplacement après examen du descriptif du trophée sur le constat du tir. Ce bracelet « DD » concerne également les daims portant une palette unique, dans ce cas précis il n'est pas remplaçable.

Le daim de récolte se reconnaît principalement à son allure générale et à la largeur de ses palmatures. Il porte presque « une crinière » sous un cou épais et son dos se voûte.

Le daim mâle ne ravale qu'à partir de la 12^e ou 13^e année de sa vie. Le premier andouiller disparaît, la masse des bois se concentre dans le bas des merrains et la meule se rapproche du crâne.

Le prélèvement des daines se situe en fin d'année, en raison de l'élevage des faons. Les dainettes (femelles dans leur deuxième année) peuvent être tirées à partir du 23 août. Les jeunes daims de l'année (mâles ou femelles) ne peuvent se prélever qu'à partir de novembre.

E. H.

Notes de Christian Gros

Remerciements à Bruno Michel



Photo Bruno Michel

Paysages de l'illwald. L'homme a beaucoup modifié l'aire de répartition du daim qui s'est adapté à des biotopes très variés. Les photos d'illustration sont celles de daims sauvages d'Alsace.



Photo Bruno Michel